

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – CQP Monteur d'échafaudage

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Organiser son intervention d'installation d'échafaudage			
Préparation de l'intervention	<p>Préparer l'implantation de l'échafaudage, en identifiant l'environnement du chantier et en balisant l'aire de stockage et de travail, afin de procéder à l'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • QCM illustré. Ce questionnaire permet de vérifier, en complément des compétences observables sur le terrain, les compétences générales et techniques maîtrisées par le candidat. ▪ Etude de cas écrite (lecture de plan, dessin et nomenclature) ▪ Epreuve pratique d'évaluation sur chantier reconstitué 	<ul style="list-style-type: none"> - Le client est informé du début de l'exécution de travaux - Les équipements de protection individuelle sont prévus, portés et vérifiés (casque, gants, harnais, chaussures de sécurité, vêtements de travail) - Les objectifs et les conditions de réalisation de l'intervention sont analysés à partir des documents d'intervention et des instructions de la hiérarchie - La reconnaissance du chantier est effectuée et comprend l'identification des accès et des éléments de sécurité. - Les accès à la zone de travail sont analysés et leur compatibilité avec l'exécution des travaux est validée - Les documents réglementaires nécessaires sont analysés et leur compatibilité avec l'exécution des travaux est validée (autorisation de voirie, notes de calculs, plans, notices du fabricant...) - Les moyens de balisage, de protection et de sécurisation à mobiliser sont identifiés - L'aire de travail est clairement balisée et visible par l'ensemble des acteurs sur le chantier et près du chantier - Les aires de déchargement sur le chantier sont identifiées et balisées - L'accès à la zone de travail est sécurisé afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des intervenants - Les éventuelles non-conformités par rapport aux consignes orales ou écrites sont identifiées - En cas de non-conformité, le responsable hiérarchique est alerté dès que possible avec les moyens de communication disponibles
	<p>Réceptionner le matériel nécessaire au montage de l'échafaudage, en l'identifiant par référence, afin de le stocker dans les zones appropriées</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle sont portés dès la réception du matériel - Le conditionnement (palettisation, paniers, cerclages) est vérifié avant le déchargement avec un moyen de levage - La zone de stockage est identifiée selon les instructions du responsable hiérarchique et les réglementations (par exemple : autorisations de voirie) - Les différents accès du chantier sont également pris en compte - La zone de stockage est adaptée aux charges qu'elle doit recevoir (plancher, passerelle, caillebotis) - Les tâches sont réparties de façon appropriée (déchargement de matériel, préparation de la zone de travail, etc.) entre chacun des membres de l'équipe - Le matériel livré par les camions sur le chantier est déchargé sur une zone sécurisée pour la réception du matériel. - Le matériel livré par les camions sur les chantiers est inventorié (décompte de matériel à partir du bon de livraison) - La conformité de l'ensemble des moyens matériels à mobiliser est vérifiée à partir des documents d'intervention et des instructions de la hiérarchie - En cas d'anomalie sur le matériel réceptionné, les informations sont remontées au responsable hiérarchique

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – CQP Monteur d'échafaudage

Implantation de l'échafaudage	<p>Positionner les cales et les socles, en prenant en compte l'environnement et sous les consignes du responsable hiérarchique, afin de préparer le montage de la structure</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle sont prévus, portés et vérifiés (casque, gants, harnais, chaussures de sécurité, vêtements de travail, lunettes) - La préparation de l'implantation est faite suivant les consignes (verbales, plans, croquis) - Les consignes d'implantation sont transmises avec clarté à l'équipe et aux autres acteurs impliqués sur le chantier - Le choix des cales de répartition et des socles est effectué selon les instructions et adapté à l'environnement du chantier - La conformité de l'implantation est analysée conformément au plan de montage, à la commande client et à la signalétique sur le chantier - Le positionnement des cales et des socles est réalisé à l'aide de lisses dans le respect du positionnement de la structure (écartement à la façade notamment) et selon les règles en vigueur - Les éléments sont manutentionnés conformément aux bonnes pratiques - En cas de problèmes rencontrés (non-conformité par rapport aux consignes, situation dangereuse...), le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition
	<p>Mettre à niveau les cales et les socles, en respectant la notice de la structure, afin de s'assurer de la bonne implantation de l'échafaudage</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle sont portés - Les consignes de mise à niveau des cales et des socles sont appliquées - Les calages et emboîtements sont effectués au regard des instructions et dans le respect de la notice du fabricant. - Horizontalité et aplomb sont vérifiés lors de la mise à niveau des cales et des socles - Les éléments de la structure sont manutentionnés conformément aux bonnes pratiques - En cas de problème rencontré (non-conformité par rapport aux consignes, situation dangereuse...), le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.
<p>Ranger le matériel sur le chantier, en le stockant dans les espaces dédiés, afin de libérer la zone de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle sont prévus, portés et vérifiés (casque, gants, harnais, chaussures de sécurité, vêtements de travail, lunettes) - Le matériel est trié puis rangé de manière ordonnée dans le respect des consignes - Les signes d'usure ou de défaillance du matériel sont détectés - Le matériel défaillant est identifié et isolé - Le matériel est rangé selon les consignes afin de le transporter dans les mêmes conditions qu'au début du chantier - Le stockage est réalisé de telle sorte à garantir la pérennité du matériel - En cas de problème rencontré (matériel abîmé, problème de stockage...), le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition 		
<p>Nettoyer la zone de travail, dans le respect des instructions, afin de garantir la continuité des activités sur la zone à la clôture du chantier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle sont portés - La zone de travail est parfaitement nettoyée et rangée - Les règles de tri des différents déchets sont appliquées - L'ensemble des éléments déplacés dans le cadre du chantier sont repositionnés correctement - L'information de clôture de chantier est transmise au client et à la hiérarchie une fois la zone de travail nettoyée 		
Clôture de l'intervention			

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>
--------------------------------	-----------------------------------	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – CQP Monteur d'échafaudage

<i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 2 : Monter un échafaudage dans le respect des règles de sécurité			
Montage et démontage de l'échafaudage	<p>Effectuer les opérations de montage, selon le plan ou la notice de montage, conformément aux règles en vigueur, afin de réaliser la structure de l'échafaudage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire illustré. Ce questionnaire permet de vérifier, en complément des compétences observables sur le terrain, les compétences générales et techniques maîtrisées par le candidat. ▪ Etude de cas écrite (lecture de plan, dessin et nomenclature) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle sont prévus, portés et vérifiés (casque, gants, harnais, chaussures de sécurité, vêtements de travail, lunettes) - Le montage du premier niveau de la structure est réalisé conformément à la cinématique de montage du fabricant. - Les points d'accrochage des connecteurs, définis par le fabricant, sont identifiés - Les techniques d'accrochage en sécurité sont respectées - Les éléments de la structure sont montés niveau après niveau (parties verticales puis parties horizontales du niveau supérieur) - Le montage de garde-corps MDS est réalisé en sécurité et conformément à la cinématique de la notice du fabricant - Le montage est réalisé conformément à la cinématique de la notice du fabricant - Les éléments de la structure sont manutentionnés conformément aux bonnes pratiques et aux règles du travail en hauteur - La sécurisation des niveaux est effectuée au fur et à mesure de l'élévation. - Le montage puis l'utilisation des accès sont réalisés en sécurité - La stabilisation de la structure est assurée par les méthodes de contreventement horizontal et vertical mais aussi par l'ancrage et/ou l'amarrage et/ou le cravatage qui relie l'échafaudage à la structure porteuse - La structure est contrôlée au fur et à mesure de l'élévation - Durant le montage, les risques sont prévus et anticipés dans le cadre strict des règles de sécurité - Durant le montage, le dialogue est permanent entre les membres de l'équipe. Le responsable hiérarchique est informé de l'avancée des travaux. L'avancée de travaux est également communiquée aux acteurs environnants - Un examen de montage (autocontrôle) est réalisé pour vérifier la conformité aux règles en vigueur (notice, plan, etc.)
	<p>Effectuer les opérations de démontage, conformément aux règles en vigueur, afin de désassembler la structure</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle sont portés et vérifiés (casque, gants, harnais, chaussures de sécurité, vêtements de travail, lunettes) - Un échange d'informations est réalisé avec les autres acteurs de chantier en amont du démontage de la structure (sur la tenue et le déroulé notamment) - En cas de problèmes rencontrés (structure détériorée, zone de travail non rangée, etc.), le responsable hiérarchique est alerté - L'échafaudage est vérifié, en particulier les points de sécurité (calage, contreventement, amarrage, garde-corps, plinthe, plancher, accès) - Les points d'accrochage des connecteurs, définis par le fabricant, sont identifiés - Les techniques d'accrochage en sécurité sont respectées - Les éléments de la structure sont démontés niveau après niveau (parties horizontales du niveau supérieur puis parties verticales) - Le démontage de garde-corps MDS est réalisé en sécurité et conformément à la cinématique de la notice du fabricant. - Le démontage est réalisé conformément à la cinématique de la notice et des règles de manutention

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – CQP Monteur d'échafaudage

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Epreuve pratique d'évaluation sur chantier reconstitué 	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments de la structure sont manutentionnés conformément aux bonnes pratiques et aux règles du travail en hauteur - Les différents points d'ancrage sont enlevés au fur et à mesure du démontage - La stabilisation de la structure est vérifiée tout au long de la phase de démontage - Durant le démontage, les risques sont prévus et anticipés dans le cadre strict des règles de sécurité - Durant le démontage de la structure, la transmission d'informations est permanente entre les membres de l'équipe. Le responsable hiérarchique est informé de l'avancée des travaux. L'avancée des travaux est également communiquée aux acteurs environnants
<p style="text-align: center;">Mise en œuvre de l'élingage et du treuillage</p>	<p>Installer un point de levage (treuils, poulies) selon les règles en vigueur et avec les outils appropriés, afin de manutentionner verticalement les composants</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle sont prévus, portés et vérifiés (casque, gants, harnais, chaussures de sécurité, vêtements de travail, lunettes) - Les règles de manutention sont respectées tout au long des opérations - Les moyens de manutention sont sélectionnés selon les charges à porter et selon le nombre de personnes mobilisées sur le chantier - L'adéquation entre l'appareil de levage et les charges à lever est vérifiée - La potence de levage est mise en place et sa stabilité (ancrage, amarrage) est assurée - L'élément de levage (treuils ou poulies) est mis en place - Les accessoires de levage sont mis en place (cordes, câbles pour le treuil, élingues, etc.) - En cas de problème rencontré, le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition
	<p>Arrimer une charge, selon les règles en vigueur et avec les outils appropriés, afin de s'assurer de sa stabilité</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle sont prévus et portés (casque, gants, harnais, chaussures de sécurité, vêtements de travail, lunettes) - Les règles de manutention sont respectées tout au long des opérations. - La charge est arrimée dans les règles de l'art - Une information claire sur le déroulement de l'opération d'arrimage est faite aux différents intervenants - La coordination de l'intervention est assurée notamment par un dialogue permanent avec les participants à l'intervention. Les modes de communication adaptés sont utilisés pendant l'intervention - En cas de problème rencontré, le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition
	<p>Manutentionner verticalement puis horizontalement du matériel en hauteur sur la structure et le stocker, à l'aide de treuils ou de poulies, dans le respect des règles en vigueur, afin d'approvisionner en composants le monteur</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle sont portés (casque, gants, harnais, chaussures de sécurité, vêtements de travail, lunettes) - Les règles de manutention sont respectées tout au long des opérations - L'angle d'élingage et la charge à treuiller sont mis en œuvre dans le strict respect des instructions - Le levage de la charge est réalisé dans le strict respect des instructions et des règles en vigueur - La charge est détachée en hauteur une fois mise en sécurité sur l'échafaudage - Les charges transportées sont stockées temporairement sur des zones dédiées de la structure - L'espace nécessaire à la circulation des personnes est laissé libre de charge - La coordination de la manutention est assurée notamment par un dialogue permanent avec les participants à l'intervention. Les modes de communication adaptés sont utilisés pendant l'intervention - Durant la manutention, une attention particulière est portée à l'environnement (personnes et matériels) - En cas de problème rencontré, le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition